

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES
POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE
LA COMPOSANTE II-MINESEC



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II-MINESEC

GUIDE D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

SPECIALITE : PRODUCTION DES CÉREALES, DES LÉGUMINEUSES ET DES CHAMPIGNONS



NIVEAU : TECHNICIEN

Balamba, Juin 2023

AVANT PROPOS

Le curriculum de la spécialité **Production des Céréales, des Légumineuses à graines et des Champignons (PCLC)** a été élaboré avec le financement des fonds IDA de la Banque Mondiale, dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), avec la collaboration des experts du MINESEC, du MINEFOP, du MINADER, du MINEPIA et des professionnels des milieux de l'agro-industrie.

Ce curriculum a été développé en suivant le paradigme de l'Approche Par Compétences (APC), à la suite d'une étude de priorisation effectuée auprès des entreprises dans les régions du centre, du littoral, de l'ouest et du nord. Ainsi, la démarche a consisté à mener une Analyse des Situations de Travail dans les entreprises des régions ciblées, en vue de procéder au portrait le plus exhaustif possible des postes de travail portant les différents métiers qui constituent la spécialité de Production des Céréales, des Légumineuses à graines et des Champignons (PCLC).

Au bout du parcours jonché par des ateliers de rédaction et de validation animés par des Méthodologues experts en ingénierie de la formation selon l'APC, l'ensemble des documents constituant le curriculum de la spécialité ont été finalisés. Outre les Rapports d'Analyse des Situations de Travail par métier constituant la spécialité, ledit curriculum est constitué de cinq documents à savoir :

- Le Référentiel de Compétences de la spécialité ;
- Le Référentiel de Formation ;
- Le Guide Pédagogique ;
- Le Guide d'Evaluation et de Certification ;
- Le Guide d'organisation Pédagogique et Matérielle.

Le présent document est le **Guide d'Evaluation et de Certification**. Son contenu est précisé dans la note introductive qui suit les remerciements.

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente de ce curriculum, il est recommandé aux cadres de supervision pédagogiques et aux équipes pédagogiques d'avoir une bonne maîtrise de l'ensemble des documents.

Malgré le souci de clarté qui a conduit les équipes de conception des différents documents, les extraits présentés ci-dessus ne constituent pas une recette finie pour l'implémentation en situation de classe. Ainsi, l'exploitation bénéfique de ce curriculum est tributaire de la contextualisation qui en sera faite, pour prendre en compte les réalités de l'environnement d'apprentissage.

Le recours aux Unités de Production d'Application (UPA), aux activités de terrain et d'entreprises, ainsi que l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) constituent des atouts majeurs pour la réussite de l'implémentation de ce curriculum.

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	2
SOMMAIRE	3
EQUIPE DE PRODUCTION	4
REMERCIEMENTS.....	5
Liste des sigles et abréviations.....	6
INTRODUCTION	7
TABLEAU DE SPECIFICATIONS–FICHE D’EVALUATION CERTIFICATIVE -DESCRIPTION DE L’EPREUVE.....	8
COMPETENCES PARTICULIERES.....	8
COMPETENCES GENERALES	30
CONCLUSION	41
Références Bibliographiques.....	42

EQUIPE DE PRODUCTION

SUPERVISION GENERALE

- Professeur Pauline EGBE NALOVA LYONGA, Ministre des Enseignements Secondaires
- Monsieur Issa TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

COORDINATION GENERALE

- Professeur Pierre Fabien NKOT, Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Secondaires

COORDINATION TECHNIQUE

- Monsieur TICKI Alain Brice, Inspecteur Coordonnateur Général en charge de l'enseignement des Techniques Industrielles au Ministère des Enseignements Secondaires

METHODOLOGUES

- Dr Benjamin NKWANUI, Expert en Ingénierie de la Formation
- Monsieur BELANG Gaetang, Expert en Ingénierie de la Formation

CONCEPTEUR-REDACTEUR

- Monsieur NLOGA Charles, Inspecteur Pédagogique National
- Monsieur NKENG ANYI Felix TANYI NDA, Lycée Technique Professionnel Agricole (LTPA) de Yabassi

PROFESSIONNELS EN PRODUCTION DES CEREALES, DES LEGUMINEUSES ET DES CHAMPIGNONS

- Monsieur EVENG Joseph Désiré
- Monsieur GHOGOMU Charles PAWUNG

REMERCIEMENTS

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires et Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle tiennent à remercier l'Unité de Coordination du PADESCE, les administrations partenaires et les professionnels qui ont pris part aux différents ateliers.

Ils adressent un merci particulier à :

L'UCP du PADESCE :

- Madame MBENOUN Sophie Magloire, Coordonnatrice Générale du PADESCE
- Monsieur NJOYA Jean, Responsable de l'Ingénierie de la formation au PADESCE
- Mme MEDA Florence, Experte Qualité au PADESCE

LES ADMINISTRATIONS :

- ONGDJAGUE Prosper, Représentant MINADER
- NJOSSU Lasconi Stéphane, Représentant MINEPIA
- KONAÏ Noël, Représentant MINFOP
- NGNINTEGUIA Bertin, MINESEC
- NOUDJOUAREM Dorothée, MINESEC
- SELEK Née ANGOUL Clara, MINESEC
- TCHOUFONG NKWILANG Théophile, MINESEC
- SIMO Michel, MINESEC
- ENYEGUE André, MINESEC
- NJUME BASSAKA Elisabeth, MINESEC
- NYEMEK, MINESEC
- BAKARI André, MINESEC

LES PROFESSIONNELS

- Mme FRU Mercy

L'UNIVERSITAIRE :

- Professeur Ivo LEKE TAMBO

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATION
APC	Approche par les Compétences
AST	Analyse des Situations de Travail
ELME	Electromécanique
IDA	International Développement Association
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi
UCP	Unité de Coordination du Projet
UEA	Unité d'Enseignement et d'Apprentissage
UPA	Unité de Production et d'Application
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education
TPV	Transformation de Produits d'origine Végétale
GP	Guide Pédagogique
VH	Volume Horaire
EPI	Equipements de Protection Individuel
PCLC	Producteur de Céréales, Légumineuses et Champignons
GEC	Guide d'Evaluation et de Certification
TBI	Tableau Blanc Interactif

INTRODUCTION

Le Guide d'Évaluation et de Certification présente l'ensemble des actions à entreprendre pour assurer d'une part, l'évaluation des acquis des apprenants pendant la formation et d'autre part, les performances des apprenants dans la perspective de la certification.

Il apparaît sous forme de plusieurs tableaux dont le premier est appelé tableau de spécification. Celui-ci présente par compétence la stratégie d'évaluation (produit ou processus), les critères d'évaluations et la pondération pour un total de 100%.

Le deuxième tableau, appelé fiche d'évaluation certificative revient sur les aspects tels que les indicateurs et les critères d'évaluation. Il précise ensuite les éléments d'observation, la décision de validation des indicateurs et le résultat énoncé en termes d'échec ou de réussite.

En dehors du seuil de réussite situé à 85%, la fiche d'évaluation certificative indique les remarques spécifiques à prendre en compte pendant l'évaluation et la règle de verdict qui est un critère éliminatoire.

Pour finir, on énonce la description de l'épreuve avec sa durée, son type (théorique ou pratique) et toutes autres informations nécessaires au déroulement harmonieux de l'épreuve en question.

**TABLEAU DE SPECIFICATIONS–FICHE D’EVALUATION CERTIFICATIVE -
DESCRIPTION DE L’EPREUVE**

COMPETENCES PARTICULIERES

TABLEAU DE SPECIFICATIONS				
Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS				
Compétence : Préparer un site pour la culture des céréales et des légumineuses à graines				
N° :8				
Type : Compétence particulière				
Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Identifier le précédent cultural de la parcelle	PRODUIT	Rotation des cultures	Choix de la culture conforme aux normes de rotation	10
		Assolement	Description correcte du principe de la succession des cultures	5
Choisir les semences	PRODUIT	Sélection des semences (exploitation de la carte d'identité des semences)	Choix judicieux de la semence en fonction de la zone écologique et la résistance aux maladies	15
			Détermination exacte du rendement d'une semence à partir de la fiche technique	10
Appliquer les techniques de semis	PROCESSUS	Taux de germination	Application correcte de la technique de détermination du taux de germination	10
		Respect des périodes des semis	Détermination exacte de la Période des semis	5
		Techniques de semis	Respect des techniques de semis	15
Labourer le sol	PRODUIT	Normes de labour	Respect des normes de labour	10
		Amendement du sol	Amendement correct du sol	10
		Utilisation des engins et équipements de labour	Utilisation correcte des engins et équipements de labour	10
Seuil de réussite : 85				
Règle de verdict : Ressuyage et aération inappropriés du sol				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Préparer un site pour la culture des céréales et des légumineuses à graines
N° :8

Type : Compétence particulière

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Éléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Rotation des cultures	Choix de la culture conforme aux normes de rotation	Tête de rotation			10	
		Alternance des cultures				
Assolement	Description correcte du principe de la succession des cultures	Plan d'assolement			5	
		Effets bénéfiques sur le sol				
Sélection des semences	Choix judicieux de la semence en fonction de la zone écologique et la résistance aux maladies	Intégrité de la semence			10	
		La couleur				
	Détermination exacte du rendement d'une semence à partir de la fiche technique	Quantité de produit			15	
		Espacement entre les poquets bien déterminé				
Taux de germination	Application correcte de la technique de détermination du taux de germination	Nombre de plants levés			10	
		Temps de germination respecté				
Respect des périodes des semis	Détermination exacte de la période des semis	Semis réalisé			5	
		Taille des plants				
Techniques de semis	Respect des techniques de semis	Densité de semis			15	
		Lignes de semis				
Normes de labour	Respect des normes de labour	Profondeur du labour			10	
		Largeur du labour				
		Absence de semelle				

Amendement du sol	Amendement correcte du sol	Homogénéité du fertilisant			10	
		Indication du PH-mètre sur l'acidité et la basicité du sol				
Utilisation des engins et équipements de labour	Utilisation correcte des engins et équipements de labour	Perméabilité du sol			10	
		Manipulation des engins et équipements agricoles				
Règle de verdict : Dosage d'engrais non conforme						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarque :						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE
Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS
Compétence : Préparer un site pour la culture des céréales et des légumineuses à graines
Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à préparer un site pour la culture des céréales et des légumineuses à graines. Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties. L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.
Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties : Une première partie qui consisterait à évaluer l'aptitude du candidat à utiliser les notions de rotation et d'assolement, le choix des semences, le labour, les techniques de semis, l'amendement du sol. Une deuxième partie pratique pourrait concerner l'utilisation des engins et équipements agricoles pour effectuer les travaux de labour et d'amendement du sol de manière approprié pour la culture déterminée.
Matériel nécessaire : Tronçonneuse, houes, Pelles, Limes...
Consignes particulières :

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : METTRE SUR PIED UNE PEPINIÈRE

N° :9

Type : Compétence particulière

Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Réaliser les opérations d'implantation de la pépinière	Processus	Agents pathogènes	Pourriture des plantules	15
		Normes de construction	Maintien de l'humidité	15
		Semences	Choix correct des semences	10
			Traitement approprié	10
		Semis	Densité optimale	10
		Plantules	Absences des maladies	15
			Adaptation des plantules en champ	10
			Bonne croissance des plantules	15
		Seuil de réussite : 85%		
Règle de verdict : Irrégularité de l'arrosage des plantules et à contre temps				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : METTRE SUR PIED UNE PEPINIÈRE

N° :9

Type : Compétence particulière

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Eléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Agents pathogènes	Pourriture des plantules	Perte de vigueur			15	
		Perte de couleur				
Normes de construction	Maintien de l'humidité	Taux d'humidité normal			15	
		Ensoleillement et luminosité appropriés				
Semences	Choix correct des semences	Bon taux de germination			10	
		Aspect vigoureux des plantules				
	Traitement approprié	Absence des maladies			10	
		Choix des produits appropriés				
	Administration correcte des produits					
Semis	Densité optimale	Présence effective des plants dans le poquet			10	
		Nombre de plants correct dans chaque poquet				
Plantules	Absences des maladies	Plantes uniformes			15	
		Plantes vigoureuses				
	Adaptation des plantules en champ	La couleur chlorophyllienne des plantules			10	
		Taux de repris en champ				
		Vigueur des plants repiqués				

	Bonne croissance des plantules	Nombre des folioles à chaque stade de croissance			15	
		Diamètre des tiges en fonction du stade de croissance				
Règle de verdict : Irrégularité de l'arrosage des plantules et à contre temps						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarque :						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : METTRE SUR PIED UNE PÉPINIÈRE

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à conduire les opérations de mise sur pied d'une pépinière.

Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties.

L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :

Une première partie qui consisterait à évaluer l'aptitude du candidat à utiliser les notions sur la mise sur pied d'une pépinière.

Une deuxième partie pratique pourrait concerner l'implantation effective d'une pépinière afin de préparer les plantules au futur milieu de culture.

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : -Entretenir les cultures céréalières et légumières à graines

N° :10

Type : Compétence particulière

Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Poser les diagnostics en vue de l'identification des maladies	Processus	Symptômes	Détection des plantes atteintes ou malades	10
		Agents pathogènes et ennemis des cultures	Détermination des causes pathogènes des maladies (fongique, bactérienne, virale)	5
		Evaluation des dégâts probables	Identification correcte des types de dégâts	5
Appliquer les techniques de lutte	PRODUIT	Types de lutte	Application correcte des techniques de lutte biologique	5
			Application correcte des techniques de lutte chimique	10
			Application correcte des techniques de lutte intégrée	10
Fertiliser la parcelle	PRODUIT	Fertilité actuelle des sols	Amélioration de la fertilité actuelle du sol	5
		Loi des accroissements moins proportionnels	Détermination correcte d'un engrais de fond	10
		Eléments constitutifs spécifiques des fertilisants	Correction des différentes carences de la plante par fertilisation	5
		Utilisation des engrais	Choix correct du mode d'utilisation	10
		Matériel	Utilisation correcte des outils et des équipements en tenant compte de la sécurité environnementale	5
			Entretien de premier niveau	5
		Fiche de suivi	Suivi des amendements	5
Irriguer et drainer la parcelle	PROCESSUS	Normes d'installation d'un système d'irrigation	Système d'installation conforme aux normes	5
		Suivi hydrique	Taux de porosité du sol	5
Seuil de réussite : 85%				
Règle de verdict : Présence des attaques ou dégâts sur les cultures ou mauvaise qualité du produit				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Entretien des cultures céréalières et légumières à graines

N° :10

Type : Compétence particulière

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Éléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Symptômes	Détection des plantes atteintes ou malades	Détection des symptômes liés à la plante			10	
		Détection des symptômes liés au sol				
Agents pathogènes et ennemis des cultures	Détermination des causes pathogènes des maladies (fongique, bactérienne, virale)	Identification correcte des causes fongiques			5	
		Identification correcte des causes bactériennes				
		Identification correcte des causes virales				
		Identification correcte des causes dues aux ravageurs				
Evaluation des dégâts probables	Identification correcte des types de dégâts	Absence des dégâts			5	
		Destruction physique de la plante				
		Destruction physiologique				
		Présence d'excroissances				
Types de lutte	Application correcte des techniques de lutte biologique	Choix correct du prédateur			5	
		Détermination correcte de la période				
	Application correcte des techniques de lutte chimique	Choix des produits phytosanitaires appropriés			10	
		Choix du moment d'administration				

		Application correcte des produits				
	Application correcte des techniques de lutte intégrée	Choix correct du produit			10	
		Choix correct du prédateur				
Fertilité actuelle des sols	Amélioration de la fertilité actuelle du sol	Choix de la période appropriée			5	
		Détermination correcte des éléments présents dans le sol				
Loi des accroissements moins proportionnels	Détermination correcte d'un engrais de fond	Structure du sol améliorée			10	
		Ph du sol rectifié				
		Porosité du sol améliorée				
		Salinité du sol corrigée				
Eléments constitutifs spécifiques des fertilisants	Correction des différentes carences de la plante par fertilisation	Correction du jaunissement			5	
		Correction du retard de croissance				
Utilisation des engrais	Choix correct du mode d'utilisation	Mode d'utilisation par bandes			10	
		Mode d'utilisation par couronne				
		Mode d'utilisation par pulvérisation				
		Mode d'utilisation par l'eau d'irrigation				
Matériel	Utilisation correcte des outils en tenant compte de la sécurité environnementale	Utilisation correcte du pulvérisateur			5	
		Utilisation correcte de l'attelage d'épandage d'engrais				
	Entretien de premier niveau	Respect des consignes d'entretien de premier niveau			5	
		Changement correct des accessoires				
Fiche de suivi	Suivi des amendements	Respect scrupuleuse du protocole			5	

		Mise à jour de la fiche				
Normes d'installation d'un Système d'irrigation	Système d'installation conforme aux normes	Absence des fuites d'eau			5	
		Présence régulière de l'eau				
Suivi hydrique	Taux de porosité du sol	Absence des eaux stagnantes (Flood)			5	
		Mise à jour de la fiche de suivi				
Règle de verdict : Présence des attaques ou dégâts sur les cultures ou mauvaise qualité du produit						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques :						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Entretien des cultures céréalières et légumières à graines

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur les opérations d'entretien des cultures céréalières et légumières à graines.

Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties.

L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 06 heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :

Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur le contrôle des mauvaises herbes, le diagnostic sur les maladies et l'identification des ennemis des plantes

Une deuxième partie pourrait concerner l'application des techniques de lutte.

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Récolter et conserver les céréales et légumineuses à graines

N° :11

Type : Compétence particulière

Éléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Identifier les caractéristiques de maturation des différentes spéculations des céréales et légumineuses à graines (maïs, sorgho, riz, etc.)	PRODUIT	Tests de maturité des différentes cultures	Coloration des gousses	10
	PRODUIT	Maturité des produits	Variation entre la maturité physiologique et la maturité de récolte	10
Effectuer le traitement post récolte des produits	PRODUIT	Techniques de traitement post récolte	Produit à l'état d'eau liée	10
	PRODUIT	Produit sain	Reconnaissance des produits endogène et exogènes de traitement	10
			Résistance des produits traités aux attaques	10
Appliquer les Techniques de conservation des grains	PRODUIT	Techniques de conservation	Sauvegarde des propriétés organoleptiques des produits	15
		Absence de corps étrangers	Homogénéité des graines	5
		Propriété organique de la graine	Mouture des graines	10
Identifier et Sécuriser les milieux de conservation	PRODUIT	Respect des règles d'hygiène et de construction	Absence d'impureté d'ennemis et de germes dans le milieu	10
		Apport des soins aux milieux de conservation	Destruction d'impuretés d'ennemis et de germes dans le milieu	10
Seuil de réussite : 85%				
Règle de verdict : le non-respect de la période de récolte				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Récolter et conserver les céréales et légumineuses à graines

N° :11

Type : Compétence particulière

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Eléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Tests de maturité des différentes cultures	Coloration des gousses	Couleur intérieure			10	
		Couleur des téguments				
Maturité des produits	Variation entre la maturité physiologique et la maturité de récolte	Changement progressif de la couleur			10	
		Taux d'humidité du produit				
Techniques de traitement post récolte	Produit à l'état d'eau liée	Absence de variation d'eau au cours du séchage			10	
		Absence de moisissure				
Produit sain	Reconnaissance des produits endogènes et exogènes de traitement	Pas de changement de couleur			10	
		Absence de motte				
	Résistance des produits traités aux attaques	Intégrité des produits			10	
Techniques de conservation	Sauvegarde des propriétés organoleptiques des produits	Maintien de goût			15	
		Odeur appropriée				
Absence de corps étrangers	Homogénéité des graines	Absence de débris minéraux			5	
		Absence de résidus végétaux				
Propriété organique de la graine	Mouture des graines	De couleur blanche			10	
		Finesse de la mouture				
	Absence d'impureté,	Absence d'agents externes au milieu			10	

Respect des règles d'hygiène et de construction	d'ennemis et de germes dans le milieu	Absence de germes				
Apport des soins aux milieux de conservation	Destruction d'impuretés d'ennemis et de germes dans le milieu	Taux d'impureté			10	
		Destruction des ennemis				
		Destruction des germes				
Règle de verdict : Le non-respect de la période de récolte						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques .:						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉRÉALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Récolter et conserver les céréales et légumineuses à graines

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant les techniques de récoltes et les opérations de conditionnement des produits des céréales et légumineuses à graine

Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties.

L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :

Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur les techniques de récolte, traitement des produits et l'utilisation du matériel et équipements de récolte et traitement post récolte

Une deuxième partie pratique pourrait concerner l'application effective des Techniques de récolte, l'utilisation du matériel et équipements, le conditionnement des grains et la sécurisation des milieux de conservation.

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : - Conduire les opérations de culture du Champignon

N° :12

Type : Compétence particulière

Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Aménager la champignonnière	PRODUIT	Le local	Conforme aux normes	10
		Croissance unique du champignon	Absence d'une autre espèce	10
Produire le blanc de champignon	PRODUIT	Milieu de culture	Eléments constitutifs	5
			Uniformité du milieu	5
Confectionner le substrat	PRODUIT	Substrat	Nature du substrat	10
		Matériaux de réalisation des substrats	Influence sur la production	10
Larder les meules	PRODUIT	Gobetage des meules	Impact de la composition	5
Entretenir la champignonnière	PRODUIT	Développement des champignons	Qualité de la croissance	5
		Champignon	Etat	5
		Arrosage	Qualité de l'arrosage	5
Récolter les champignons	PRODUIT	Récolte	Qualité de la récolte	5
		Suivi de la production	Tenue adéquate de la fiche de suivi	5
Conditionner les champignons	PRODUIT	Conservation	Qualité de la conservation	5
		Stockage	Qualité du stockage	5
		Pertes post-récolte	Qualité du traitement du stock	5
Valoriser les résidus de récoltes des champignons	PRODUIT	Résidus de la production	Traitement	5
Seuil de réussite : 85%				
Règle de verdict : présence d'agent pathogène dans la champignonnière				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence Conduire les opérations de culture du Champignon

N° :12

Type : Compétence particulière

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Éléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Le local	Conforme aux normes	Maintien de température			10	
		Luminosité conforme				
		Ventilation appropriée				
Croissance unique du champignon	Absence d'une autre espèce	Présence unique du champignon			10	
		Absence de microorganisme				
		Absence d'algues				
Milieu de culture	Éléments constitutifs	Présence de substrat			5	
		Absence d'élément non dégradé				
	Uniformité du milieu	Présence unique du substrat			5	
		Homogénéité du substrat				
Substrat	Nature du substrat	Substrat saint			10	
		Porosité à l'air				
		Capacité de rétention de l'eau				
		Densité apparente				
Matériaux de réalisation des substrats	Influence sur la production	Taux de germination			10	
		Taille des produits				
		Robustesse des plants				
Gobetage des meules	Impact de la composition	Maintient de l'humidité			5	

		Apport en nutriments				
Développement des champignons	Qualité de la croissance	Nombre de champignons en croissance vs nombre de champignon ensemencé			5	
		Grosueur de la tige				
		Dimension du chapeau				
Champignon	Etat	Absence d'agent pathogène			5	
		Absence de maladie				
Arrosage	Qualité de l'arrosage	Taux d'humidité optimal			5	
		Régulation thermique				
Récolte	Qualité de la récolte	Utilisation des outils adéquats			5	
		Respect des consignes de sécurité				
Suivi de la production	Tenue adéquate de la fiche de suivi	Interprétation correcte de la fiche			5	
		Renseignements corrects de la fiche				
Conservation	Qualité de la conservation	Emballage Hermétique			5	
		Absence des bulles d'air dans les emballages				
Stockage	Qualité du stockage	Absence d'attaque pathogène			5	
		Maintien des qualités organoleptiques dans le temps				

Pertes post-récolte	Qualité du traitement du stock	Maîtrise du stock			5	
		Reconditionnement des produits en menace de perte				
Résidus de la production	Traitement	Bonne qualité de l'engrais organique produit			5	
		Bonne qualité du substrat de deuxième génération produit				
		Bonne qualité d'aliments pour bêtes produits				
Règle de verdict : présence d'agent pathogène dans la champignonnière						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques : S'assurer de la présence unique du champignon dans la champignonnière						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Conduire les opérations de culture du champignon

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer l'apprenant sur la compétence de la conduite des opérations de la culture des champignons.

Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties.

L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :

Une première partie théorique qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions et techniques sur l'aménagement du milieu de culture, la composition du substrat, l'entretien de la champignonnière, les techniques de récolte et de conditionnement.

Une deuxième partie pratique pourrait concerner l'application effective dans une champignonnière, des notions et techniques acquises.

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Fabriquer le compost

N° :13

Type : Compétence particulière

Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Choisir la méthode de décomposition	PRODUIT	Méthode aérobie	Quantité importante de microorganisme aérobies	15
			Décomposition correcte de la matière organique	10
			Caractéristiques du compost obtenu	15
		Méthode anaérobie	Absence/quantité limitée d'oxygène	10
			Quantité importante de microorganisme anaérobies	15
			Caractéristiques du compost obtenu	10
Distinguer les deux types de compostage et utiliser le type approprié	PRODUIT	Maturation du compost	Contrôle judicieux des différents critères	15
		Décomposition de la Matière première	Dégré de décomposition de la Matière première	10
Seuil de réussite : 85%				
Règle de verdict : absence de la Couleur sombre et d'odeur nauséabonde				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Fabriquer le compost

N° :13

Type : Compétence particulière

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Eléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Méthode aérobie	Quantité importante de microorganismes aérobies	Production du gaz carbonique			15	
		Production de l'ammoniac				
		Production de l'eau				
		Production de la chaleur				
	Décomposition correcte de la matière organique	Décomposition relativement rapide des protéines			10	
		Décomposition relativement rapide des graisses				
		Décomposition relativement rapide des sucres				
		Production de l'humus				
	Caractéristiques du compost obtenu	Faible risque de phytotoxicité			15	
		Degré élevé de perte des éléments nutritifs				
Méthode anaérobie	Absence/quantité limitée d'oxygène	Absence de métabolisme			10	
		Odeurs fortes				
	Quantité importante de microorganismes anaérobies	Présence du méthane			15	
		Présence des acides organiques				
		Présence du sulfure d'hydrogène				
	Présence de pathogènes			10		

	Caractéristiques du compost obtenu	Perte limitée d'éléments nutritifs				
Maturation du compost	Contrôle judicieux des différents critères	Teneur en eau normalisée			15	
		Prise adéquate de température après retournement				
		Homogénéité du compost				
Décomposition de la Matière première	Degré de décomposition de la Matière première	Stabilisation de la température à la valeur ambiante			10	
		Obtention du pH neutre				
		Diminution progressive du rapport carbone sur azote				
Règle de verdict : Dégagement d'une odeur désagréable						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques :						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Fabriquer le compost

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur la fabrication du compost.
Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en groupes d'apprenants même temps à tous les candidats.
L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :
Une première partie théorique qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions et techniques sur le processus de fabrication du compost
Une deuxième partie pourrait concerner l'application effective des notions et des techniques acquises pour fabriquer le compost.

COMPETENCES GENERALES

TABLEAU DE SPECIFICATIONS				
Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS				
Compétence : Adapter les cultures aux différents climats / Caractériser les sols appropriés aux cultures				
N : 3 & 7				
Type : Compétences générales				
Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
UTILISER LES NOTIONS DE CLIMATOLOGIE ET METEOROLOGIE	PRODUIT	Types des cultures en fonction des données météorologiques	Choix judicieux des cultures en fonction des données météorologiques	15
		Le Calendrier Cultural En Fonction Des Données météorologiques	Détermination du Calendrier Cultural En Fonction Des Données météorologiques	20
Identifier les cultures appropriées à un type de climat donné	PRODUIT	Carte agro écologique	Elaboration correcte d'une carte de cultures par zone agro écologique	15
Classifier les sols	PRODUIT	Facteurs pédologiques	Description correcte des facteurs pédologiques	10
Caractériser des sols agricoles		Structure et texture du sol et des substrats	Description correcte de la structure et de la texture du sol et des substrats	15
Utiliser les techniques d'amélioration des sols agricoles		Amélioration des sols agricoles	Utilisation correcte des techniques d'amélioration des sols agricoles	15
Décrire principales propriétés de fertilité et de fertilisation des sols		Fertilité et fertilisation des sols	Propriétés de fertilité et de fertilisation des sols adaptées aux cultures	10
Seuil de réussite : 85%				
Règle de verdict : Absence des êtres vivants, minéraux et particule solide dans un sol donné				

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Adapter les cultures aux différents climats / Caractériser les sols appropriés aux cultures

N° :3 & 7

Type : Compétences générales

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Éléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Types des cultures en fonction des données météorologiques	Choix judicieux des cultures en fonction des données météorologiques	Végétation locale			15	
		Habitude alimentaire de la population				
Le calendrier Cultural En Fonction Des Données météorologiques	Détermination du Calendrier Cultural En Fonction Des Données météorologiques	Types de culture correspondant à la période d'arrivage des premières pluies			20	
		Types de cultures correspondantes à la période de sécheresse				
Carte agro écologique	Elaboration correcte d'une carte de cultures par zone agro écologique	Identification des cultures appropriées par degré de fertilité des sols			15	
		Identification des cultures appropriées en fonction des structures des sols				
Facteurs pédologiques	Description correcte des facteurs pédologiques	Facteurs internes			10	
		Facteurs externes				
Structure et texture du sol et des substrats	Description correcte de la structure et de la texture du sol et des substrats	Description correcte des propriétés physiques			15	
		Description correcte des propriétés chimiques				

		Description correcte des propriétés biologiques				
Amélioration des sols agricoles	Utilisation correcte des techniques d'amélioration des sols agricoles	Utilisation efficace des techniques d'amendement			15	
		Utilisation efficace des techniques de conservation				
		Utilisation efficace des techniques de restauration				
Fertilité et fertilisation des sols	Propriétés de fertilité et de fertilisation des sols adaptées aux cultures	Sols riches en minéraux			10	
		Sols riches en oligoéléments				
Règle de verdict : Absence des êtres vivants, minéraux et particules solides dans un sol donné						Validé
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques :						

Ces deux compétences sont évaluées en deux épreuves. La première est liée à la compétence N° 3 : **Adapter les cultures aux différents climats** et la deuxième, à la compétence N° 7 : **Caractériser les sols appropriés aux cultures**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE
Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS
Compétence : Adapter les cultures aux différents climats
<p>Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur l'adaptation des cultures aux climats Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties. L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.</p>
<p>Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties : Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur le climat en général et la météorologie en particulier Une deuxième partie qui concernera l'identification des cultures adaptées à un type de climat</p>

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE
Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS
Compétence : Caractériser les sols appropriés aux cultures
<p>Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur la caractérisation des sols agricoles Cette épreuve pourrait être administrée en groupes d'apprenants ou en même temps à tous les candidats en deux parties. L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04heures.</p>
<p>Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties : Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur la caractérisation et la classification des sols agricoles fonctionnement des machines agricoles Une deuxième partie concernera les techniques d'amélioration, la fertilité et la fertilisation des sols à usage agricole</p>

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Appliquer les techniques culturales des céréales, légumineuses et champignons / Utiliser les équipements et matériels agricoles

N° : 4 & 6

Type : Compétences générales

Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Utiliser les notions de systèmes de production pour un besoin de production donné	PROCESSUS	Système de production	Justification du choix du système de production	15
Décrire les différents types de fertilisants et leurs modes d'utilisation ;	PROCESSUS	Types d'engrais et modes d'application	Identification des différents types d'engrais	10
			Identification des modes d'épandage des engrais	10
		Normes d'engrais et leurs Mesures de sécurité	Application des dispositions réglementaires relatives à l'utilisation des d'engrais	15
Décrire le fonctionnement, du tracteur	PRODUIT	Fonctionnement du tracteur	Mise en fonctionnement correct du tracteur	15
Utiliser la traction animale		Utilisation de la traction animale en agriculture	Exploitation judicieuse de la traction animale	20
Construire les infrastructures agricoles		Utilisation des infrastructures agricoles	Utilisation correcte des infrastructures agricoles de base	15
Seuil de réussite : 85%				
Règle de verdict : Mauvaise attributions des outils et équipements aux tâches correspondantes				

FICHE D'EVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Appliquer les techniques culturales des céréales, légumineuses et champignons / Utiliser les équipements et matériels agricoles

N° : 4 & 6

Type : Compétence générale

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Eléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Système de production	Justification du choix du système de production	Justification du choix de la monoculture			15	
		Justification du choix de la culture mixte				
		Justification du choix de l'association des végétaux et animaux sur la même parcelle				
Types d'engrais et modes d'application	Identification des différents types et formes d'engrais	Type : Organique			10	
		Type : Minéral				
		Forme : Solide				
		Forme : Liquide				
	Identification des modes d'épandage des engrais	Mode : Epandage par bande			10	
		Mode : épandage par couronne				
		Mode : Epandage par diffusion (broadcasting)				
		Mode : Epandage par eau d'irrigation				
Normes d'engrais et leurs Mesures de sécurité	Application des dispositions réglementaires relatives à l'utilisation des d'engrais	Respect de la norme			15	
		Respect des consignes du fabricant				
		Respect des mesures sécuritaires				

Fonctionnement, du tracteur	Mise en fonctionnement correct du tracteur	Assurer le montage des outils et équipements d'attelage			15	
		Assurer l'entretien de premier niveau				
Utilisation de la traction animale en agriculture	Exploitation judicieuse de la traction animale	Dressage des animaux à la traction			20	
		Conduite de la traction animale				
		Entretien des animaux de traction				
Utilisation des infrastructures agricoles	Utilisation correcte des infrastructures agricoles de base	Entretien des infrastructures			15	
		Gestion optimale des stocks de produit				
		Respect des mesures de sécurité				
Règle de verdict : Mauvaise attributions des outils aux taches correspondantes						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques :						

Ces deux compétences sont évaluées en deux épreuves. La première est liée à la compétence N° 4 : **Appliquer les techniques culturales des céréales, légumineuses et champignons** et la deuxième, à la compétence N° 6 : **Utiliser les équipements et matériels agricoles**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE 1

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Appliquer les techniques culturales des céréales, légumineuses et champignons

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur l'application des techniques culturales

Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties.

L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :

Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur les systèmes de production le climat en général et la météorologie en

une deuxième partie concernera l'identification des cultures adaptées à un type de climat.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE 2

Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Utiliser les équipements et matériels agricoles

Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur l'utilisation des équipements et des matériels agricoles

Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en groupes d'apprenants ou en même temps à tous les candidats en deux parties.

L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04heures.

Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties :

Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur le fonctionnement des machines agricoles

Une deuxième partie concernera la construction des infrastructures à usage agricole

TABLEAU DE SPECIFICATIONS

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Reconnaître les maladies et les ennemis des cultures

No : 5

Type : Compétence générale

Eléments de compétences	Stratégie d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pondération
Identifier les maladies et des agents	PRODUIT	Symptômes	Pose des diagnostics en vue de l'identification des maladies	15
		Agents pathogènes et ennemis des cultures	Identification correcte des agents et ennemis des cultures	15
		Évaluation des dégâts probables	Réduction des rendements	15
Identifier les ennemis des plantes	PRODUIT	Types d'ennemis	Classification des types d'ennemis selon leurs dégâts	15
Exploiter les techniques de lutte	PRODUIT	Type de luttes	Application de techniques de lutte biologique	15
			Lutte chimique	15
			Application des techniques de lutte intégrée/ résonnée/ Résistance variétale	10

Seuil de réussite : 85%

Règle de verdict : Mauvais diagnostic des symptômes

FICHE D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Spécialité : PRODUCTEUR DES CEREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS

Compétence : Reconnaître les maladies et les ennemis des cultures

N° : 5

Type : Compétence générale

Noms du candidat :

Etablissement de formation :

Date de l'évaluation :

Noms et signature de l'évaluateur :

Indicateurs	Critères d'évaluation	Éléments d'observation	Oui	Non	Pondération	Résultat
Symptômes	Observation des symptômes	Identification des feuilles recroquevillées			15	
		Identification des situations d'éclatement de l'écorce				
		Identification des tâches/chancres sur les plantes				
Agents pathogènes et ennemis des cultures	Observation des effets des agents pathogènes	Observation des situations de croissance anormale			15	
		Observation des nécroses				
		Observation du fanage, du dessèchement et de la mort des plantes				
		Observation des perforations				
Évaluation des dégâts probables	Evaluation des dégâts	Diminution de la récolte			15	
		Famine				
		Destruction de la semence				
Types d'ennemis	Enumération les types d'ennemis selon leurs effets	Identification des responsables de la nécrose			15	
		Identification des responsables de la perforation				
		Identification du responsable du dessèchement et de la mort				

Types de luttés	Application des techniques de lutte biologique	Choix correct de l'espèce biologique			15	
		Choix judicieux du moment d'intervention				
	Application des techniques de lutte chimique	Choix correct du produit chimique à administrer			15	
		Justification du mode d'administration (prophylactique ou curatif)				
	Application des techniques de lutte intégrée/ résonnée/ résistance variétale	Justification du choix de la technique intégrée / résonnée			10	
		Choix judicieux des variétés résistantes aux maladies				
Règle de verdict : Mauvais diagnostic des symptômes						
SCORE					100	
Seuil de réussite : 85%						
DECISION :						
Remarques :						

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE
Spécialité : PRODUCTEUR DES CÉREALES-LEGUMINEUSES-CHAMPIGNONS
Compétence : Reconnaître les maladies et les ennemis des cultures
<p>Renseignements généraux : L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur l'identification des maladies et des ennemis des plantes Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée en même temps à tous les candidats en deux parties. L'épreuve pourrait avoir une durée d'environ 04 heures.</p>
<p>Déroulement de l'épreuve : L'épreuve pourrait comporter deux parties : Une première partie qui consisterait à transférer à l'apprenant les notions sur l'identification des maladies et des ennemis des plantes Une deuxième partie concernera la description des méthodes de lutte, le choix de la méthode la plus appropriée et les techniques de lutte</p>

CONCLUSION

Le principe directeur dans l'élaboration du Référentiel d'évaluation et de certification a été de garder à l'esprit que seuls les cœurs des compétences sont à évaluer de manière certificative. Même si l'approche a permis de disposer d'un contenu d'évaluation certificatif pour chaque module, les cadrages réglementaires qui seront développés par la suite, permettront de préciser la véritable architecture de l'évaluation certificative.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).

République française, référentiel emploi activités compétences du titre professionnel, Mécanicien réparateur de véhicules industriels, 2020.

"World cereal production" de la Food and Agriculture Organization (FAO) des Nations Unies: <http://www.fao.org/crop/cropinfo/cereal/ingl-01.htm>

"Global cereal production and consumption" de l'International Grains Council: <https://www.igc.int/en/grainsstats.aspx>

"Global agricultural production - cereals" de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/global-agriculturalproduction-cereals_agr_outlook-table-en

"Trends in global wheat production" de la FAO: <http://www.fao.org/docrep/019/ar716e/ar716e.pdf>

"Corn production: planting, cultivation and harvesting" de l'Université de Purdue: <https://www.extension.purdue.edu/extmedia/GQ/GQ-73.html>

"The global rice market: recent developments, future prospects, and key challenges" du Centre de recherche sur les politiques économiques mondiales: <https://www.cgdev.org/sites/default/files/CGDWorking-Paper-459-Rice-Market.pdf>

"Global barley production" de la FAO: <http://www.fao.org/docrep/006/Y4360E/y4360e08.htm>

"Oat production and utilization" de l'Université de l'Alberta: <https://www.ualberta.ca/agriculture-lifeenvironment-sciences/our-faculty/our-people/faculty-profiles/ritchiecarter/documents/oatsmanual.pdf>

"Millet production in the world" de la FAO: <http://www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/publicat/guttshel/10.htm>

"Sorghum production in the world" de l'International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics: <https://www.icrisat.org/sorghum-production-in-the-world/>